

## Avis adopté

Séance plénière du 11 mars 2026

# « Quels leviers pour optimiser *la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire* ? »

## Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

La décarbonation de la chaîne logistique alimentaire reste un enjeu essentiel, alors que le transport s'effectue très largement par la route. Favoriser le report modal, agir sur la transition énergétique des véhicules ou encore optimiser les flux, sont donc des priorités. Mais au-delà du transport, les acteurs de l'amont à l'aval, tout comme les parties prenantes que sont les collectivités locales et les consommateurs, ont aussi un rôle important à tenir pour relever ce défi.

Une grande majorité des TPE alimentaires de l'artisanat et du commerce indépendant sont engagées sur des démarches de transition écologique et énergétique, appuyées en cela par nos organisations professionnelles qui leur fournissent conseils et outils pratiques pour agir.

S'il est nécessaire que nos TPE s'impliquent davantage encore, il est impératif de ne pas exiger que leurs engagements concrets s'accompagnent d'un formalisme administratif complexe ou chronophage qui serait alors contreproductif. A titre d'exemple, la commande publique pour la restauration collective doit pouvoir adapter ses exigences de décarbonation à l'égard des TPE, sinon ces dernières seront, de fait, exclues de ces marchés.

Notre groupe observe que l'Avis a pris en compte ces questions, d'autant que le développement du commerce alimentaire de proximité – en permettant aux habitants de limiter leurs déplacements – est identifié comme un levier crucial pour la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire. Y répondre implique notamment de lutter contre la vacance commerciale et de favoriser le maintien de ces commerces et leur accessibilité.

A ce titre, nous approuvons les préconisations 9 et 11 qui appellent à la fois à pérenniser et étendre le Programme Action Cœur de Ville, mais aussi à adopter – dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme – une approche transversale de la logistique urbaine articulant revitalisation commerciale, mobilités, conditions de circulation, de livraison et de stationnement, y compris au sein des périmètres en ZFE.

Combiner enjeux de redynamisation commerciale et enjeux environnementaux est une approche vertueuse que nous soutenons. Mais encore faut-il pouvoir s'appuyer aussi sur le soutien des consommateurs. L'attrait croissant, observé ces dernières années, pour le commerce alimentaire de proximité doit donc s'exprimer durablement dans les comportements d'achat.

Enfin, le groupe partage l'objectif porté par l'Avis de lutter contre le gaspillage alimentaire, en sensibilisant les consommateurs sur ses coûts à la fois écologiques et financiers. Mobilisés de longue date sur cette question dans leurs activités quotidiennes, nos artisans et commerçants alimentaires ont la capacité d'y contribuer en sensibilisant leurs clients à travers l'offre de paniers antigaspi et le partage de recettes pour accommoder les « restes ».

Le groupe Artisanat et Professions Libérales soutient la nécessité – portée par cet Avis – de mobiliser une pluralité d'acteurs pour réussir la décarbonation de la chaîne logistique alimentaire, **il a donc voté cet avis favorablement.**